

MINISTÈRE DES SPORTS

DIRECTION DES SPORTS

Paris, le

- 2 AOUT 2019

Affaire suivie par : Sébastien Ramonell
Directeur de projet
Jeux olympiques et paralympiques 2024
sebastien.ramonell@sports.gouv.fr

D-19-020010

Monsieur,

Votre correspondance en date du 3 juin 2019 adressée à Madame la Ministre des sports a retenu toute mon attention.

Vous y exposez vos réserves relatives au projet d'aménagement de la colline d'Elancourt dans le cadre des épreuves de VTT des Jeux Olympiques de 2024, principalement pour des motifs relevant de préoccupations d'ordre environnemental.

A ce sujet, je tiens à vous apporter les précisions suivantes.

En premier lieu, la Société de livraison des ouvrages olympiques (SOLIDEO), qui assurera la maîtrise d'ouvrage de ce chantier, est attachée au respect des plus hautes exigences environnementales dans la conduite des travaux nécessaires à l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques.

Au cours des derniers mois, le conseil d'administration de cet établissement public a ainsi été amené à approuver (à l'unanimité), une stratégie très ambitieuse en matière de durabilité, prescrivant notamment la préfiguration, dans les ouvrages olympiques, de l'organisation de la neutralité carbone à partir de 2050 ou encore l'intégration de normes de construction comme composant à part entière du fonctionnement naturel pour favoriser la biodiversité.

S'agissant de la colline d'Elancourt en particulier, une étude Faune Flore a été lancée et sera remise en novembre, une étude d'impact sera initiée en octobre, l'avant-projet de maîtrise d'œuvre sera livré début 2020 pour un lancement des travaux prévu à l'été 2021.

Il convient en outre de préciser que la constructibilité envisagée au sommet de la colline n'est pas un élément de projet nécessaire aux Jeux Olympiques de 2024.

Enfin, bien évidemment, la population locale sera informée de ce processus en temps opportun.

En espérant avoir répondu à votre attente et apaisé vos inquiétudes, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Monsieur Claude STASSINET

Le directeur des sports

Gilles QUÉNÉHERVÉ